

saintmarcellin

#10 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2022

MAGAZINE

1/3 NUMÉRIQUE
LIEU SAINT-MARCELLIN

Micro-Folie

lab

rique

8

SAINT-MARCELLIN

À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

INFOS PRATIQUES

➔ MAIRIE

21 place d'Armes
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 41 61
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi: 8h30 > 12h/13h30 > 17h
Samedi: 8h30 > 11h30

➔ CCAS

Espace Riondel – 2 bd Riondel
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 81 21

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 > 12h/13h30 > 17h
Jeudi: 8h30 > 12h

➔ LA FABRIK DES INITIATIVES CITOYENNES (Centre social)

Espace Riondel – 2 bd Riondel
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 81 31

➔ 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 bd du Champ de Mars
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 36 09 17

➔ FRANCE SERVICES

2 avenue du Collège
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 88 76 67
Accueil MSA: 09 69 36 87 00
Accueil CPAM: 3646

➔ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

7 rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 45 48

➔ MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David
38162 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 36 38 38

➔ LE DIAPASON

11 rue Jean Rony
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 89 84

➔ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Saint-Marcellin Vercors Isère
communauté
1 bd du Champ de Mars
38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 02 91

➔ CINÉMA LES MÉLIÈS

Bd Riondel – 38160 Saint-Marcellin
Tél.: 04 76 38 03 37

➔ DÉCHÈTERIE

Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél.: 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi:
9h > 12h/13h30 > 18h
Mardi, vendredi: 10h > 18h
Samedi: 9h > 18h
Dimanche: fermé

EN BREF

LA FABRIK RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Envie de donner de votre temps ? Envie de soutenir des enfants dans leur scolarité ? La Fabrik recherche des bénévoles pour la rentrée 2022 ! L'accompagnement à la scolarité, c'est de la lecture ensemble, des outils pour s'organiser, de l'aide aux devoirs... Les séances d'accompagnement se font par petits groupes de 4 enfants du primaire au collège. Les bénévoles sont en binôme et peuvent choisir le niveau selon leurs préférences. L'accompagnement se passe le lundi soir et le mercredi matin à l'Atelier de la Fabrik (rue du Colombier à Saint-Marcellin).

Plus d'infos : 06 75 11 14 00
(Gwenaëlle Perrier, référente familles)

ENQUÊTE SUR UN SERVICE D'AUTOPARTAGE



La ville envisage le lancement d'un service d'autopartage avec des véhicules en libre-service, sur simple réservation 24h/7j avec Citiz. Vous pouvez répondre au questionnaire du 5 septembre au 5 octobre sur : <https://us17.list-manage.com/survey?u=702ef1cdaf03b68422e6b1582&id=3650549d90&attribution=false> ou sur www.saint-marcellin.fr

NOËL POUR LES ÂÎNÉS



À l'occasion des fêtes de Noël, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Marcellin offre aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis soit un chèque Cœur du commerce. Les aînés ont jusqu'au 3 octobre pour choisir l'une des 3 propositions. Le repas des aînés aura lieu le jeudi 8 décembre à 11 h au Forum. Le retrait des colis et des chèques aura lieu le lundi 5 décembre de 14 h à 17 h et le mardi 6 décembre de 9 h à 17 h à la salle polyvalente (3 avenue de la Santé).

Contact : 04 76 38 81 21

www.saint-marcellin.fr

saintmarcellin

#10 SEPTEMBRE – OCTOBRE 2022
Magazine de la ville de Saint-Marcellin

Directeur de la publication: Raphaël MOCELLIN • **Rédactrice en chef :** Valérie Treilleford • **Conception :** New Deal • **Mise en page :** Ana Cerqueira-Monteiro • **Crédit photos:** service communication, Stock Adobe, Droits réservés – Virginie Laurencin – Fanny Chatchate – Leatitia Gessler – Mathieu César – Éric Margnow – A. Veldman – Stéphane Cochet – Jérôme Bonnet – Citiz • **Impression:** Imprimerie Notre Dame – 80 rue Vaucanson – ZA Pré Millet – 38330 Montbonnot • ISSN 1282-8238 – Dépôt légal à parution – 5 100 exemplaires • **Diffuseur:** DIP.

L'ÉDITORIAL



RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

💡 L'équipe municipale aborde cette rentrée avec détermination, volontarisme et prudence au regard de la situation économique et de la crise sanitaire. 💡

UNE RENTRÉE ACTIVE !

Après un été vitaminé avec des animations estivales variées et le franc succès de la première édition des Festives de Joud, l'équipe municipale aborde cette rentrée avec détermination, volontarisme et prudence au regard de la situation économique et de la crise sanitaire.

Cette rentrée, c'est celle des plus jeunes qui vont retrouver leurs classes. C'est également celle des associations : elles seront nombreuses présentes le 4 septembre lors du forum organisé par la ville. Elles vous proposeront leurs activités, l'occasion aussi de rencontrer celles et ceux qui donnent du temps et s'investissent pour les autres. Cette rentrée sera également culturelle avec la présentation de la nouvelle saison du Diapason le 10 septembre et solidaire avec les nombreuses animations mises en place dans le cadre de la Semaine bleue à l'attention de nos aînés et d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Dans ce numéro, vous découvrirez tout ce que la ville déploie pour mettre le numérique à portée de tous. La présence d'un 1/3 lieu numérique (avec une Micro-Folie, un fablab, un espace numérique et de coworking, le premier campus connecté de l'Isère) et de France services sont de véritables atouts pour notre ville et notre territoire.

Je vous souhaite une bonne rentrée !

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT
6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT
SAINT-MARCELLIN
À L'HEURE DU NUMÉRIQUE



8

11 | UNE SAISON ÉCLECTIQUE

12 | URBANISME

13 | PATRIMOINE

14 | ACTUS DES SERVICES MUNICIPAUX

15 | OPINIONS POLITIQUES

16 | ON SORT !

Capturer

L'INSTANT

L'ÉTÉ À SAINT-MARCELLIN

Loisirs, cinéma en plein air, ateliers du 1/3 lieu numérique, activités de la Fabrik, les services de la ville se sont mobilisés tout l'été pour proposer un programme vitaminé d'animations. Au rayon des nouveautés le franc succès de la première édition des Festives de Joud le 13 juillet.





FÊTE DU SPORT, DE L'OLYMPISME ET DU SPORT SANTÉ

Samedi 25 juin, la ville a organisé la Fête du sport, placée sous le signe de l'Olympisme et du sport santé. Découverte d'un sport ou initiation à de nouvelles pratiques sportives, certaines à sensations, il y en avait pour tous les goûts. Un défi sportif a également été organisé pour les plus jeunes et les familles. Une belle journée qui s'est terminée par les trophées des sports.

REMISE DU PRIX CHARLES MOREL

Le 23 juin, à l'occasion de la remise du prix Charles Morel, organisée par l'association Les amis de la gendarmerie, une cérémonie s'est déroulée devant le square Charles Morel, l'occasion de rendre hommage à ce héros de la Résistance et figure du maquis du Vercors, parrain de la 127^e promotion de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN). Le prix Charles Morel à titre militaire a été décerné, à l'hôtel de ville, à la 127^e promotion de l'EOGN et le prix à titre civil a été remis à Annette Charosse, professeure retraitée d'histoire et géographie.



VOYAGE À GRAFING

Le maire Raphaël Mocellin s'est rendu à Grafing, notre ville jumelle en Allemagne, du 23 au 26 juin pour la bénédiction du drapeau du « Trachtenverein » local (association folklorique). Il était accompagné d'une délégation du comité de jumelage d'une douzaine de personnes dont le président Mathieu Germain. C'était l'occasion pour Raphaël Mocellin et Christian Bauer (maire de Grafing) de faire connaissance et de réaffirmer les liens d'amitié qui unissent les 2 villes depuis 1994.

VISITE DU JURY RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label « Villes et villages fleuris » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie et du bien-être des habitants. Le 28 juin, le jury régional, accompagné par Monique Vincent (première adjointe) et André Giloz (conseiller municipal en charge de la vie quotidienne), a notamment pu apprécier les aménagements du rond-point de l'Aréa, les travaux d'enherbement du cimetière, le parcours nature du parc animalier de Joud, les espaces verts devant le Riondel et devrait confirmer la fleur détenue par la ville depuis 2007. Le jury a été particulièrement attentif aux futurs projets liés aux déplacements doux et à l'aménagement du champ de Mars.



L'ESSENTIEL DE L'ACTU

➔ SOLIDARITÉ

AIDES À DOMICILE : AUX PETITS SOINS DES SENIORS

Aide au lever et au coucher, toilette, habillage, repas, lien social, ménage, courses... le service d'aides à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures/24. Zoom sur cette profession qui recrute.

D'ici 2050, la France comptera près de 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans. La ville de Saint-Marcellin a fait du soutien à domicile une priorité. Il n'existe que 2 CCAS en Isère : Saint-Marcellin et Saint-Martin-d'Hères proposant un service d'aides à domicile. Le service de Saint-Marcellin regroupe 24 professionnelles, soit 31 600 heures d'intervention, en 2021, chez 180 usagers.

(promenade, jeux, discussions...) et le répit aux aidants. Tout au long de l'année, les aides à domicile bénéficient de formation continue : gestes et postures, utilisation de matériel spécifique, analyse de la pratique... Un travail sur l'amélioration des conditions de travail est actuellement mené. Si vous aimez le contact avec les aînés, rejoignez ce service. Tutorat et formation au poste assurés !

4 DOMAINES D'INTERVENTION

Le service d'aides à domicile intervient dans 4 domaines : les actes de la vie ordinaire (entretien du logement, courses...), les actes essentiels (lever, toilette, transfert, déplacement, repas...), les actes de la vie sociale

Info+

Contact : 04 76 38 81 23
www.saint-marcellin.fr
rubrique offre d'emploi



➔ ÉDUCATION

C'EST LA RENTRÉE !

Le 1^{er} septembre, près de 700 écoliers saint-marcellinois vont reprendre le chemin de l'école.

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, en dehors du temps d'enseignement, la ville a mis en place les accueils périscolaires qui fonctionnent le matin, le midi pour la restauration scolaire et en fin de journée pour les cycles d'activités périscolaires. Des agents périscolaires : animateurs et Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) encadrent ces différents temps.

Info+ www.saint-marcellin.fr
(rubrique éducation)



➔ À VOS AGENDAS

LE PLEIN D'ANIMATIONS !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous avez envie de pratiquer un art, un sport, apprendre une nouvelle langue, rendez-vous au forum des associations le **4 septembre de 10 h à 17 h, place d'Armes.**

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine bleue qui se déroulera **du 3 au 9 octobre**, plusieurs actions en direction des seniors seront mises en place : conférence, jeux, repas intergénérationnel, films...

OCTOBRE ROSE

La ville et ses partenaires vous donneront également rendez-vous **courant octobre** autour d'ateliers de sensibilisation, de ciné-débat... afin de vous informer sur les moyens de prévenir et lutter contre le cancer du sein.

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE

Venez participer au nettoyage de votre ville.
Rendez-vous à 9 h - Salle polyvalente.

➔ URBANISME

UN NOUVEAU VISAGE POUR SAINT-MARCELLIN PREMIER BILAN DE LA CONCERTATION

La réunion publique du 7 juillet a tiré un premier bilan de la concertation des 3 marches urbaines et des 2 ateliers qui se sont déroulés en avril et en mai. Un point d'étape avant la poursuite de ce projet ambitieux de revitalisation du centre-ville.

Un peu plus de 70 personnes ont assisté à cette rencontre qui s'est déroulée en présence de nombreux élus dont Monique Vincent (1^{ère} adjointe) qui représentait le maire à l'isolement pour Covid, de Christian Dreyer (adjoint à l'urbanisme), de Mathieu Germain (conseiller délégué à la démocratie participative), de Jérôme Perrot (chef de projet de l'Opération de revitalisation de territoire) et des membres du collectif Bazar urbain qui ont accompagné les grandes étapes de cette concertation.

AMÉLIORER LES LIAISONS ENTRE LA GARE ET LE CHAMP DE MARS

Lors des marches urbaines et des ateliers, les habitants ont été nombreux à faire des propositions, à débattre collectivement autour des enjeux d'aménagement. Ce qui est ressorti de ces échanges est la nécessité d'améliorer les liaisons entre le centre-ville et la gare. La priorité sera donc donnée à l'aménagement d'un axe structurant depuis le champ de Mars jusqu'à la gare en passant par l'avenue du Collège et le passage du Palais. La suppression du stationnement au Nord de l'avenue du collège (côté commerces) et sur la place Jean Vinay permettrait de créer une continuité visuelle avec le champ de Mars. Le champ de Mars, quant à lui, serait divisé en 3 sous-espaces : un parking (qui ne serait pas modifié), un parvis (avec skatepark, jeux pour enfants, boulo-



drome...) et un parc urbain. « *Le devenir du champ de Mars a nourri l'imaginaire des habitants, et la vision prospective à 10-15 ans est une esplanade paysagée et polyvalente en cœur de ville* », précise Christian Dreyer.

La mise en valeur de la place Jean Sorrel et du passage du Palais - 2 espaces souvent méconnus - constituent également des axes de travail. Entre l'avenue du Collège, la place d'Armes et la place Jean Vinay, un revêtement uniforme afin d'élargir la voie partagée entre vélos/piétons/voyages pourrait être créé.

LA SUITE...

Les éléments de cette concertation serviront de base à la rédaction d'un cahier des charges qui sera soumis aux concepteurs du projet (urbanistes et paysagistes) qui auront pour mission ensuite d'affiner les propositions. Un groupe de suivi citoyen sera créé et se réunira à chaque grande étape du projet.

Des temps d'échanges plus spécifiques : groupes de travail thématiques, cafés mensuels avec les commerçants en lien avec le manager de centre-ville seront également organisés... À suivre.

GRAND FORMAT



SAINT-MARCELLIN À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Le numérique fait désormais partie de notre vie quotidienne. La ville a mis en place de nombreux outils pour accompagner les Saint-Marcellinois dans cette (r)évolution.

Démarches administratives, recherche d'un emploi, accès à une information, en passant par l'éducation, nombreuses sont nos activités quotidiennes qui se réalisent en ligne. Une partie de la population a cependant des difficultés à accéder et à utiliser le numérique, ce qui peut parfois conduire des usagers à ne pas recourir à leurs droits. Conscient de ces enjeux, la ville de Saint-Marcellin a développé un certain nombre de nouveaux outils.

DES SERVICES EN LIGNE

La ville met à disposition des habitants un certain nombre de services en ligne via son site Internet : démarches d'état civil, urbanisme... Saint-Marcellin a été précurseur en mettant en place un « portail famille » accessible depuis la page d'accueil du site. Il permet aux familles saint-marcellinoises de réserver les activités périscolaires et extrascolaires, de consulter les menus ou les activités de leurs enfants et de payer en ligne. Chaque famille a un dossier unique et dispose d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

UN TABLEAU BLANC INTERACTIF (TBI) PAR CLASSE

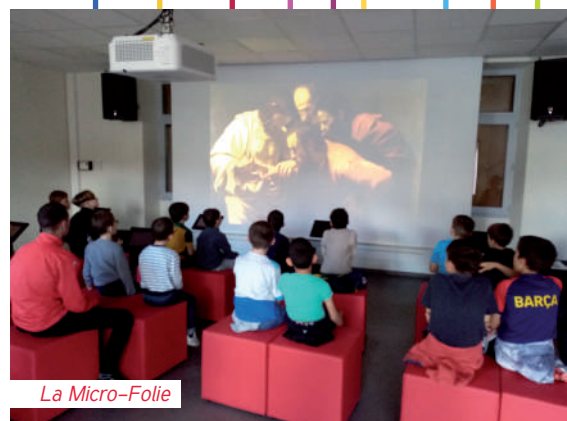
Depuis 2018-2019, dans les écoles publiques, toutes les classes de grandes sections de maternelle jusqu'aux CM2 possèdent un TBI. Interactifs, les TBI rendent les enseignements plus stimulants, plus ludiques et permettent de travailler sur des documents différents, de les manipuler à volonté, de les modifier en temps réel devant la classe.

1/3 LIEU NUMÉRIQUE : UNE FUSÉE À PLUSIEURS ÉTAGES

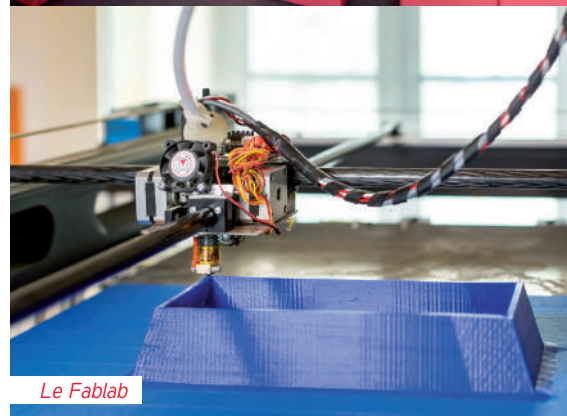
Porté par la ville de Saint-Marcellin à travers son CCAS (Centre communal d'action sociale) et implanté en cœur de ville, le 1/3 lieu numérique a ouvert ses portes en mars 2020. Cet espace permet à tous les publics (jeunes, adultes, seniors, professionnels...) d'accéder aux savoirs, à la culture, de travailler autrement, d'accéder aux services publics, d'apprendre, de créer ou de fabriquer. Il vise à réduire les inégalités numériques par différents leviers : culture, ateliers numériques, coworking... Une équipe – en partie renouvelée – de 4 personnes (1 responsable, 1 conseiller numérique, 1 fabmanager et 1 tutrice) anime le 1/3 lieu qui comprend 5 espaces :

La Micro-Folie

Au rez-de-chaussée, la Micro-Folie fait découvrir au public les collections des plus grandes institutions culturelles du pays. Ce dispositif de l'État, piloté par La Villette à Paris, permet d'accéder à près de 2 000 œuvres de grands musées nationaux comme Le Louvre, le musée d'Orsay ou le château de Versailles, en version numérique sur tablettes ou écran géant ! Cet espace est accessible sur programmation.



La Micro-Folie



Le Fablab



L'espace de coworking



Escape game au 1/3 lieu numérique



Le campus connecté

L'espace numérique

Il a ouvert en septembre 2020 en même temps que l'espace de coworking. Tous les habitants du territoire peuvent accéder à des outils numériques et à Internet, mais aussi se former, découvrir, être accompagnés et se familiariser avec l'univers de l'informatique et du multimédia. À la rentrée, des sessions de 10 heures seront proposées pour celles et ceux qui souhaitent apprendre les bases de l'informatique.

L'espace de coworking

C'est un espace de travail partagé permettant aux indépendants, auto-entrepreneurs, télétravailleurs et porteurs de projet de se retrouver dans un espace convivial, de bénéficier de moyens mutualisés (connexion à internet filaire ou en wifi, un copieur...) et de se mettre en réseau avec d'autres professionnels.

Le fablab

Ouvert en juillet 2021, le fablab a été créé avec un groupe d'habitants. Il met à disposition des imprimantes 3D, une découpeuse laser et un plotter de découpe vinyle, ce qui permet aux utilisateurs de venir prototyper, inventer, chercher, réparer en collaboration avec d'autres usagers. Le recrutement d'un fabmanager est actuellement en cours. « *Le fablab pourrait accompagner de jeunes auto-entrepreneurs à la réalisation de leur prototype. Ce qui pourrait créer des emplois sur le territoire* », explique Imen De Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique).

Le 1^{er} campus connecté de l'Isère

Ouvert depuis septembre 2021, le campus connecté de Saint-Marcellin offre la possibilité de suivre, près de chez soi, un cursus d'enseignement supérieur à distance, dans un lieu convivial, collaboratif et connecté, tout en bénéficiant d'un accompagnement par une tutrice professionnelle. Ce dispositif s'adresse prioritairement aux personnes résidant à Saint-Marcellin ou dans l'une des 46 autres communes de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. Plus de 200 formations sont accessibles du BTS au Master. « *Ce dispositif innovant permet une égalité des chances. Cela permet d'apporter une réponse innovante aux*

personnes qui souhaitent poursuivre, reprendre et réussir un cursus d'enseignement supérieur, en surmontant les barrières géographiques, urbaines, économiques et sociales qui nuisent à l'égalité des chances », résume Imen De Smedt.

Le 1/3 lieu accueille aussi des expositions, des réunions ou des colloques et travaille en lien avec de nombreux partenaires (institutions, établissements scolaires...). Il a proposé tout l'été de nombreuses animations : ateliers d'initiation, quiz, invitations aux voyages avec la Micro-Folie...

CONTACTS

> 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 boulevard du champ de Mars

✉ tierslieunumerique@saint-marcellin.fr

☎ 04 76 36 09 17

Vous voulez être bénévole au 1/3 lieu numérique, rejoignez l'équipe !

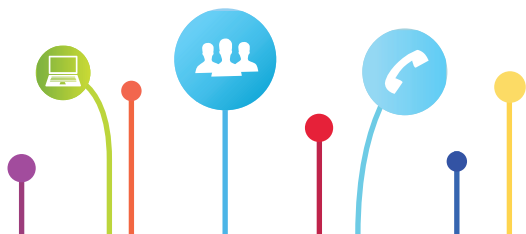
> CAMPUS CONNECTÉ

2 avenue du Collège

✉ campusconnecte@saint-marcellin.fr

☎ 04 76 64 25 17





France services au Riondel

FRANCE SERVICES : 1 MISSION, 2 LIEUX

France services est un label décerné par l'État. La ville de Saint-Marcellin a été une nouvelle fois précurseur en faisant partie des 15 premières France services en Isère. Santé, famille, retraite, droit, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. À Saint-Marcellin, il y a 2 lieux d'accueil qui proposent une offre complémentaire.

Pour les démarches liées à votre protection sociale :

Caisse primaire d'assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et Caisse de la Mutualité sociale agricole.

2 avenue du Collège

Du lundi au vendredi – 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
04 76 88 76 67

Pour les autres démarches :

Pôle emploi, impôts, justice, ANCT (carte d'identité, carte grise...).

2 boulevard Riondel

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé le jeudi après-midi)
04 76 38 81 31



Programme des activités
du 1/3 lieu numérique
à partir de septembre !

PAROLE D'ÉLU

Raphaël
MOCELLIN



maire
de Saint-Marcellin

« La présence sur notre territoire d'équipements structurants et emblématiques comme le 1/3 lieu numérique avec le campus connecté et France services participent à l'attractivité de notre commune et conforte Saint-Marcellin dans son rôle de ville-centre. »

PAROLE D'ÉLUE

Imen
DE SMEDT



adjointe à la politique de
l'éducation, de la jeunesse,
de la famille et du
numérique

« Dans un territoire rural comme le nôtre, l'accès au numérique est primordial. Nous avons été des précurseurs sur le volet éducation en mettant en place un portail familles, en installant des tableaux blancs interactifs dans les classes. Nous avons aujourd'hui la chance d'avoir sur notre territoire un 1/3 lieu numérique, une fusée à plusieurs étages et le premier campus connecté de l'Isère. Le numérique fait partie de nos vies, mais nous devons lutter contre les inégalités numériques et permettre l'égalité des chances et l'accès aux droits pour tous ! »

LE DIAPASON

UNE SAISON ÉCLECTIQUE

Chanson, théâtre, musique, humour, cirque : cette année encore, le Diapason joue la carte de la diversité et propose une saison riche et éclectique. Entrez les artistes !



En ouverture de saison, Lalala Napoli (10/09) vous convie à un grand bal napolitain entre sérénades amoureuses, opéras, tamuriatas et cavalcades calabraises (concert gratuit). Raphael (18/11) vous propose une expérience musicale inédite entre théâtre et chansons. Vous aimez les sons percutants, alors ne manquez pas *Le ballon rouge* des Percussions claviers de Lyon (9/12). L'incontournable festival Barbara vous donne rendez-vous pour 4 concerts : Pelouse (24/05), *Je veux apprendre* (25/05), Christian Olivier (26/05) et Dominique A (27/05). Les amateurs d'humour ne manqueront pas la venue de Serge Papagalli avec son spectacle *Ça suffit main'ant* (25/11). Ceux qui apprécient le théâtre pourront découvrir *Les apéros tragédies* (18/03) ou *Tant qu'il y aura des brebis* (5/05). À noter que le Diapason inaugure un partenariat avec le Grand Angle autour du spectacle *Bali, Indonésie : danses, masques et récits* (14/03).

DES SPECTACLES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le Diapason programme aussi des spectacles pour les plus jeunes comme *Crayons de couleuvres* (21/10), *Münschhausen ?* (25/10) ou *Une chenille dans le cœur* (21/01). Les enfants pourront faire l'expérience d'un BD concert avec *L'au-dessus* (3/02) ou d'un ciné-spectacle avec *Le cirque des étoiles* (8 et 9/02). Avec *Les madeines de poule* (14/10), les circassiens transporteront les spectateurs dans un univers déjanté, énergique et musical. Une saison pour se mettre au Diapason !

La saison en bref

25 spectacles

Des tarifs accessibles

de 3 € (avec la carte Culture pour tous) à 32 € (plein tarif)

2 formules d'abonnement

(jeune ou adulte)

Une carte Diapason

(amortie dès le 2^e spectacle)

Nouveautés : l'offre découverte

(pour les personnes qui ne sont jamais venues au Diapason)

et « **Je sors avec mes parents** »

Info+

www.diapason-saint-marcellin.fr

Éducation artistique et culturelle

Au cœur du projet du Diapason, l'éducation artistique et culturelle associe découverte des spectacles et pratique artistique. En lien avec les spectacles de la saison, un large panel d'actions d'éducation artistique et culturelle est proposé de la petite enfance à l'âge adulte, en passant par les accueils de loisirs et les élèves des écoles, collèges et lycées.

PAROLE D'ÉLUE

Nicole
NAVA



adjointe à la
politique
culturelle,
touristique et
patrimoniale

« Le développement de la culture est l'une des priorités de la ville. Lieu de diffusion, de médiation, de création, le Diapason, avec des tarifs accessibles, met la culture à portée de tous. Pour découvrir la diversité de cette nouvelle saison, nous vous donnons rendez-vous le 10 septembre autour du concert gratuit de Lalala Napoli. »

AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

Depuis octobre 2020, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat, la ville de Saint-Marcellin et la ville de Saint-Sauveur, ont engagé une opération d'amélioration et de rénovation de l'habitat du parc privé sur les centres anciens de Saint-Marcellin et l'entrée de Saint Sauveur. Explications.

L'opération vise autant à lutter contre la précarité énergétique, à inciter aux travaux d'économie d'énergie, à aider à remettre des logements vacants sur le marché qu'à résorber les habitats dégradés et indignes. Les propriétaires (qui occupent ou louent leur logement) peuvent ainsi bénéficier d'une assistance technique, administrative et financière. Chaque projet fait l'objet d'un accompagnement individuel par le cabinet Urbanis, qui anime l'opération, depuis la définition des besoins jusqu'au paiement des subventions.

dés, ravalement de façade, revalorisation de hall d'entrée d'immeuble... Une commission d'attribution des aides aura lieu le 3 octobre, ensuite les premiers chantiers de rénovation seront lancés. Afin d'aborder des problématiques rencontrées par les habitants du centre-bourg et de répondre à leurs questions, des réunions publiques d'information vont être organisées tous les trimestres. La prochaine aura lieu le 29 septembre à 18 h en salle du conseil municipal et portera sur les travaux d'isolation d'un logement en centre-ville.

120 PROPRIÉTAIRES ACCOMPAGNÉS

Depuis le début de l'opération, près de 120 propriétaires ont contacté le cabinet Urbanis pour un accompagnement juridique ou dans le cadre de travaux. Les projets sont variés : amélioration thermique de logements, réhabilitation complète d'immeubles vacants très dégra-



REPRISE DES PERMANENCES OPAH-RU à partir du 6 septembre

les mardis de 10 h 30 à 13 h à l'hôtel de ville de Saint-Marcellin.

Contact : opah@smvic.fr
ou 06 68 85 12 83



CADRE DE VIE

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Reprise des réseaux boulevard Riondel

En préfiguration de l'aménagement et de la sécurisation du parking de La Saulaie des travaux sur les réseaux ont été réalisés boulevard Riondel de juin à mi-juillet. Ces travaux seront prolongés par la traversée de la RD 518, au niveau du feu tricolore, avenue de la Saulaie pour récupérer les eaux usées du quartier des coteaux.



NOUVEAUX COMMERCES

MV DISTRIBUTION

Depuis mai 2022, Vincent Muzelier propose à la vente des pièces détachées et accessoires pour les voitures, poids lourds, les véhicules agricoles ou industriels.



19 avenue de Provence
Horaires : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h
Contact : 07 56 21 49 31

PETITE HISTOIRE DES ÉCOLES DE SAINT-MARCELLIN

La rentrée scolaire est l'occasion de revenir sur l'histoire des écoles Saint-Marcellinoises du 15^e siècle à nos jours.



École maternelle de Saint-Marcellin

Dans son *Histoire de Saint-Marcellin*, Jean Sorrel indique qu'à la fin du 15^e siècle, en 1472, il y avait déjà une école (tenue par un religieux), installée ensuite vers 1725 rue de Beauvoir. Un siècle après, l'école communale est située à l'entrée de l'actuelle place Sully. Elle déménage en 1857 au château. Elle n'accueille que les garçons. L'école communale des filles est créée, semble-t-il, en 1859, sous la férule de religieuses trinitaires de l'hospice. Ces mêmes religieuses s'occupent aussi, depuis 1859, de la "salle d'asile" publique, qui devient en 1881 l'école maternelle communale, laïcisée en 1902. Elles tiennent aussi un externat libre de 1865 à 1903. De leur côté, les reli-

gieuses de la Visitation tiennent dans leur couvent un petit pensionnat primaire de filles de 1843 à 1904.

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE

Le groupe scolaire du Centre est inauguré le 14 octobre 1883 groupant les 2 écoles publiques laïques de garçons et de filles. L'école de garçons du château devient une école libre, laïcisée en 1904 et fermée en 1919. Les religieuses trinitaires ouvrent en 1883 une école libre de filles, transférée en 1884 au 5 rue du Dauphin et laïcisée en 1903. L'école du Dauphin est complétée par une classe enfantine vers 1920 et

devient mixte autour de 1974. L'essor démographique de la ville impose la construction de nouvelles écoles. L'école maternelle du Centre (remplaçant l'ancienne) est ouverte en 1959, 3 ans avant le groupe scolaire du Stade, en 1962. C'est à cette époque qu'est fermée la section élémentaire fonctionnant dans le collège sous le nom de "petit collège". Après l'introduction de la mixité en 1974, 2 écoles élémentaires mixtes sont maintenues dans le groupe scolaire du Stade jusqu'à leur fusion en 1982. Le groupe scolaire de la Plaine est ouvert en 1976.

Article réalisé par Marc Ellenberger (archiviste municipal honoraire)

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le thème du patrimoine durable, la ville propose le samedi 17 septembre 2 animations.

14 h-16 h au 1/3 lieu numérique : visitez la cathédrale Notre-Dame de Paris grâce à la réalité virtuelle et découvrez les œuvres d'art de la Micro-Folie.

15 h (rendez-vous devant la mairie). La visite, animée par une guide conférencière D'une histoire à l'autre, permettra de découvrir des espaces méconnus du centre-ville (cours intérieures, places,

remparts) et mettra en lumière certains aspects des projets urbains conduits par la ville. Elle se terminera par un partage des études patrimoniales menées dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.

**RENDEZ-VOUS
le samedi
17 septembre**

ACTUS

DES SERVICES MUNICIPAUX

RENFORCEMENT DES MOYENS DE LA POLICE MUNICIPALE



La police municipale, placée sous l'autorité du maire, a pour mission d'assurer l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Les agents de la police municipale effectuent quotidiennement des patrouilles de terrain (à pied, à VTT ou en voiture), en lien avec la gendarmerie nationale.

Les professionnels veillent à la sécurité des personnes et des biens, assurent une présence devant les établissements scolaires et lors d'événements de la commune (fêtes, cérémonies...). Ils ont dispensé cette année plusieurs heures de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles.

Les policiers municipaux font respecter le code de la route, le stationnement et luttent contre les incivilités.

La ville a souhaité renforcer les moyens dédiés à la police municipale. 1 policier municipal supplémentaire a été recruté le 21 mars dernier, ce qui porte à 4 l'effectif du service. Depuis le 1^{er} juillet, 1 ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) complète les effectifs.

☎ **CONTACT**
Police municipale
2 avenue du Collège
04 76 38 69 26

Ouverture :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et 12 h 45 à 17 h 30, le samedi de
9 h à 14 h 30.

POINT CONSEIL BUDGET

Vous souhaitez améliorer la gestion de votre budget, vous avez un changement dans votre situation familiale ou professionnelle ou vous faites face à une situation financière difficile ? Le Point conseil budget est fait pour vous.

Labellisé par l'État, le Point conseil budget (PCB) – situé au CCAS – est un service gratuit et confidentiel destiné aux habitants de Saint-Marcellin sans enfants mineurs et non allocataires du RSA. Des professionnels sont à votre

écoute, vous donnent des conseils personnalisés et vous proposent un soutien dès que les premiers signes de difficultés financières apparaissent ou bien lorsque les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent. N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

⬇ **CONTACT**
Centre communal d'action sociale
2 boulevard Riondel – 04 76 38 81 21
Mail : contact.ccas@saint-marcellin.fr

Opini

SAINT-MARCELLIN AVENIR

**Favoriser la solidarité,
l'animation et la démocratie
participative**

Incendies, canicule, orages, problèmes climatiques, conflits et inflation, l'avenir peut effrayer. Le rôle de la commune est de garantir les liens sociaux, mais aussi la capacité à évoluer pour prendre soin de ses citoyens au regard de ces différentes crises. C'est ainsi, que nous confortons nos politiques de solidarité, de convivialité et de démocratie participative notamment autour du projet urbain et du budget participatif.

En ce qui concerne les solidarités, le lien a été maintenu avec les personnes âgées et/ou isolées, pendant la période de canicule avec la vigilance des professionnels et des aides à domicile du CCAS.

Nous constatons avec satisfaction que vous avez répondu présent cet été lors des temps forts proposés par la ville que ce soit par le biais de la Fabrik, du 1/3 lieu numérique, des animations sportives et des séances de cinéma en plein air qui furent des moments de vraie convivialité ouverts à chacun.

Nous nous réjouissons enfin du franc succès remporté par la première édition des Festives de Joud : la fête a réuni plus de 1 500 personnes dans ce bel espace peu connu. À refaire !

Votre équipe municipale a désormais le regard tourné vers une rentrée qui s'annonce bien remplie. Notons aussi avec satisfaction que tous les recours sur le PLU ont été rejetés. Preuve est donc faite du sérieux et de la vigilance guidant les dossiers déposés et portés par notre équipe. Excellente rentrée à tous !

Les élus de la majorité

SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

Chers concitoyens

Deux sujets sont particulièrement préoccupants en ce moment.

D'une part :

Avenue de la saulaie en face du lycée, se trouve un terrain qui a servi longtemps de terrain de football informel aux adolescents des établissements scolaires voisins. Madame Houlier l'a légué à la commune en 1993 avec le souhait d'un terrain de sport servant aux handicapés. Mais la municipalité a choisi d'ignorer cette préférence.

Elle a vendu cette parcelle à un promoteur et autorisé la construction d'un immeuble. Ce mépris pour les intentions du donateur est révoltant. La justice doit statuer sur cette question. En effet il est important de savoir si la préférence d'un donateur engage ou non la commune pour maintenir la motivation de nos concitoyens à faire des legs.

D'autre part :

Le projet de réaménagement de la place d'Armes supprime plusieurs dizaines de stationnements pour verdir le centre-ville et favoriser les déplacements sans voiture. Cela paraît sympathique et agréable, mais c'est suicidaire pour l'activité.

Si les trois quarts des clients qui résident hors de la ville ne trouvent pas de place, ils choisiront les immenses parkings des supermarchés. Bien peu d'entreprises résistent à la perte de 3/4 de leurs clients. (Notre zone de chalandise a 33 000 habitants dont 8000 seulement de notre commune).

De plus les commerçants sont quasi unanimes contre ce projet. On ne dynamise pas un centre-ville en contre les entrepreneurs qui l'animent !

Très bon été à tous.

Jacques Lascoumes,
Lucille Vignon, Bruno Giardino,
Sylvie Chapre

SAINT-MARCELLIN DEMAIN

Un aller-retour aux frais du contribuable !

Cet été, beaucoup d'entre vous ont déterminé le moyen de transport de leurs vacances en fonction de facteurs économiques et écologiques.

Pour le maire de Saint-Marcellin il n'en a rien ! Ce dernier a sollicité au mois de juin par délibération le contribuable lors du conseil municipal pour financer son voyage « politique et amical » à Grafing.

Dans le même temps, une délégation du jumelage comprenant en outre des élus de la majorité, dont certains non indemnisés, se sont rendus, à leurs frais, dans un minibus non complet à Grafing, et ce alors même que le maire faisait cavalier seul et privilégiait son confort en empruntant un moyen de transport différent.

Lorsque l'on sait que le maire perçoit une indemnité de frais de représentation et qu'il cumule plusieurs mandats électoraux : il est maire, vice-président à la communauté de commune et conseiller régional, tout cela pour une indemnité avoisinant 6 000 euros brut mensuel n'est-il pas choquant de solliciter davantage la collectivité ?

Enfin, même si ses activités ne lui permettaient pas de partir en même temps que la délégation, rien ne l'empêchait de revenir le dimanche avec le minibus et s'inscrire dans une dynamique respectueuse de notre environnement et de l'argent du contribuable.

Chacun jugera du bien fondé de cette demande de confort.

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer,
Isabelle Gauvin

SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

Saint-Marcellin s'engage dans un projet de réaménagement urbain, depuis la gare jusqu'au champ de Mars. Nous avons pu prendre part aux ateliers participatifs et aux réunions publiques. Les orientations du projet nous semblent aller dans le bon sens : celui d'une ville vivante et apaisée, qui laisse la part belle à la végétalisation, à la marche et au vélo. De nouveaux espaces publics, attractifs et conviviaux, pourraient également voir le jour.

« Et en même temps », il faudrait aller plus vite et plus loin. La fin du printemps a été marquée par ses orages de grêles dévastateurs ; le début de l'été, par ses canicules et ses incendies. Les conséquences du réchauffement climatique sont déjà bien visibles. Notre ville est-elle prête à y faire face ? Où en est la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ?

Côté énergie également, il est plus que temps d'agir ! Où en est la stratégie bas carbone de la ville ? Celle qui assurerait la continuité des services, la maîtrise des dépenses, tout en prenant part à la transition ? Notre ville va-t-elle vers une austérité subie et improvisée ? Ou choisissons-nous le chemin d'une sobriété réfléchie, responsable et juste ?

Quels sont les engagements pour le climat de M. Maire au niveau de la communauté de communes ? Soutien-t-il, par exemple, la proposition de limitation la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute, qui permettrait de réduire immédiatement de 15 % les émissions de gaz à effet de serre associées ? Ou ces sujets ne l'intéressent pas ?

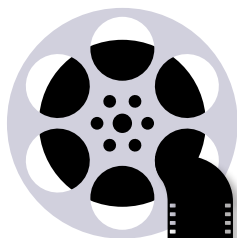
Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

Je pourrais encore vous parler de manque de démocratie, du mépris envers les élus d'opposition, des mensonges ou omissions pour dissimuler des erreurs de l'équipe majoritaire, je préfère vous parler de la nécessaire transition écologique que nous devons tous adopter. Attention, elle ne doit pas nous être imposée par des technocrates en prise avec des lobbyings. Ce changement de vie ne doit pas être un conflit entre l'écologie et le social mais juste une écologie social faite pour nous et par nous. L'orientation de notre municipalité m'inquiète car ils n'ont émis que des paroles. Aucun acte envers l'écologie et la transition énergétique tant promise. Ils ont beau enrober leurs projets urbanistiques avec des affirmations toutes faites comme « dans 10 ans, il y aura 50 % de voitures en moins » et la plus terrible est « *s'il y a des commerçants qui disparaissent, ce n'est pas grave, ils seront remplacés par d'autres* » ce n'est pas comme cela que l'on fait avancer le problème. Le centre-ville est l'affaire de tous, nous n'avons plus le temps aux expériences extravagantes, c'est une question de vie pour les habitants, pour nos commerces et nos entreprises. Inquiétude sur le choix du cabinet d'urbanisme (INterland) que vous avez retenu qui est le même que pour les travaux déjà réalisés avenue du collège. Ceux-là même que vous avez décidé de détruire. N'oubliez pas, je suis à votre écoute pour vous défendre ou vous aider, n'hésitez pas à me solliciter. Je vous souhaite une très bonne rentrée.

Christophe Gherzinu

ON SORT



LES MÉLIÉS

CINÉMA

Retrouvez la programmation sur www.saint-marcellin.fr
20 bd Riondel
38160 Saint-Marcellin
04 76 38 03 37



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Mardi : 14 h – 18 h
Mercredi : 10 h–12 h & 14 h–18 h
Jeudi : 13 h 30 – 16 h
Vendredi : 14 h–19 h
Samedi : 9 h–12 h & 14 h–16 h
1 bd du champ de Mars
38160 Saint-Marcellin
04 76 38 02 91

SEPTEMBRE

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS**
DIMANCHE 4
> 10 H À 17 H
☑ PLACE D'ARMES

■ **LANCEMENT DE SAISON**
Lalala Napoli – Cavallucio
SAMEDI 10 > 20 H
☑ DIAPASON



■ **MARCHÉ NOCTURNE**
MERCREDI 14
> 17 H À 21 H
☑ PLACE D'ARMES

■ **JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE**
SAMEDI 17 > 9 H
☑ SALLE POLYVALENTE

■ **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**
SAMEDI 17 > 14 H
☑ MICRO-FOLIE > 15 H
☑ DEVANT LA MAIRIE

■ **CONCERT**
L'Afro carnaval des animaux
L'oreille en friche
Sortie de résidence dans le cadre de la CTEAC
MERCREDI 21 > 19 H
☑ DIAPASON

■ **PROJECTION/DÉBAT**
Francis Hallé, une vie en forêt
JEUDI 22 > 18 H 30
☑ DIAPASON

SEPTEMBRE

■ **INAUGURATION ET JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA FABRIK**
Gratuit – Ouvert à tous
SAMEDI 24
> DÈS 15 H
☑ ESPACE RIONDEL

■ **MARCHÉ NOCTURNE**
MERCREDI 28
> 17 H À 21 H
☑ PLACE D'ARMES

■ **RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**
Travaux de la Saulaie
MERCREDI 28 > 18 H 30
☑ SALLE DE CONFÉRENCE

■ **CONCERT**
Fiuminale
MERCREDI 28
> 20 H 30
☑ ÉGLISE



■ **RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**
Travaux et isolation d'un logement en centre-ville
JEUDI 29 > 18 H
☑ SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

OCTOBRE

■ **OCTOBRE ROSE**
Ateliers de sensibilisation, ciné-débat...
PENDANT LE MOIS

■ **PORTES OUVERTES ET INAUGURATION DU 1/3 LIEU NUMÉRIQUE**
SAMEDI 1^{ER}
> 14 H À 19 H
☑ 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

OCTOBRE

■ **THÉÂTRE MUSICAL**
La carriole fantastique de monsieur Vivaldi
Compagnie des Gentils
SAMEDI 1^{ER} > 20 H
☑ DIAPASON

■ **SEMAINE BLEUE**
Conférence, jeux et repas intergénérationnels, films...
DU 3 AU 9

■ **MARCHÉ NOCTURNE**
MERCREDI 12
> 17 H À 21 H
☑ PLACE D'ARMES

■ **CIRQUE**
Les madeleines de poulepe
Cie Kadavresky
VENDREDI 14 > 20 H
☑ DIAPASON



■ **THÉÂTRE**
Crayons de couleurs
Cie des Mangeurs d'Étoiles
VENDREDI 21 > 20 H
☑ DIAPASON



■ **THÉÂTRE/MUSIQUE**
Münchhausen ?
Cie Intermezzo
MARDI 25 > 10 H > 15 H
☑ DIAPASON